



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd et Sisters of Mercy, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le thème prioritaire de la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme porte sur les espoirs, les opportunités et les difficultés dans un monde qui évolue rapidement. Le thème à deux volets de « l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution » s'inscrit dans un monde en constante mutation, optimiste et néanmoins très instable. Un moyen utile d'évaluer l'autonomisation économique des femmes est d'observer les tendances dominantes en matière économique, sociale et politique. Dans une récente allocution devant la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, M^{me} Dambisa Moyo, économiste internationale, a évoqué six « obstacles » qui indiquent que le désavantage des femmes et des filles qui aspirent à l'autonomisation économique s'est accru. Ces obstacles concernent le développement technologique, les nouveaux déséquilibres démographiques, l'épuisement des ressources naturelles, l'inégalité des revenus, la dette et l'absence de croissance économique.

Les progrès technologiques sont en train de créer une sous-classe de chômeurs. La numérisation des villes dans le cadre de projets de « villes intelligentes » au sein d'économies à croissance rapide risque de laisser à la traîne les filles et les femmes de tous âges qui n'ont peut-être pas accès aux technologies appropriées ou la possibilité de participer sur un pied d'égalité avec les autres. Un déséquilibre démographique caractérisé par l'augmentation constante de la population et l'insuffisance des investissements dans une éducation de qualité a des conséquences désastreuses pour les filles en particulier et crée des conflits entre la poursuite des études et la dispensation de soins familiaux non rémunérés.

L'épuisement des ressources naturelles crée un déséquilibre entre l'offre et la demande, ce qui se traduit par des difficultés d'approvisionnement en ce qui a trait aux terres arables, à l'eau potable et aux minéraux. Ces facteurs renforcent les obstacles qui existaient déjà pour les filles et les femmes, notamment : le manque d'accès des femmes aux droits fonciers, le temps disproportionné que les filles consacrent au transport de l'eau et la féminisation croissante de l'agriculture. L'économie verte ou la croissance verte n'a pas évolué vers une répartition plus équitable des terres et des ressources. La persistance des inégalités de revenus à l'échelle mondiale est souvent le résultat de règles en matière d'économie, de commerce et d'investissement qui sont en contradiction avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le monde croule sous la dette, qui s'élève à 240 billions de dollars. Les mesures d'austérité n'ont pour effet que de marginaliser et d'appauvrir davantage les filles, les femmes et les familles. Les politiques économiques qui visent à stimuler la croissance et la productivité ne font qu'accroître les inégalités et ont des effets encore plus négatifs sur les « laissés-pour-compte » – créant ainsi une menace pour l'avenir de la planète.

Ces obstacles sont étroitement liés aux questions systémiques que soulèvent le néolibéralisme, le fondamentalisme, le militarisme, le racisme et le patriarcat, qui portent atteinte à la dignité et aux droits de l'homme et marginalisent davantage les femmes et les filles. Cette interaction entre les trajectoires personnelles, familiales et communautaires et l'oppression systémique perpétue le désavantage et les vulnérabilités qui s'accumulent tout au long d'une vie. C'est dans cet environnement injuste que les filles et les femmes doivent lutter pour défendre leur

dignité et leurs droits de l'homme afin de parvenir à la justice pour les femmes, à la justice économique et à la justice climatique.

Les filles :

Bien que le thème adopté par la Commission de la condition de la femme mette l'accent sur l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution, cet objectif ne deviendra une réalité que si la situation des filles, agents de changement pour l'avenir, fait l'objet d'une attention particulière. Il faut rompre la perpétuelle exclusion économique, politique et sociale des filles par des efforts concertés visant à améliorer la nutrition, la santé et l'éducation pour toutes les filles. Cela suppose de consentir dès maintenant des investissements importants qui porteront des fruits à long terme, non seulement pour les filles, mais aussi pour leurs communautés, leur nation et le monde. Si le cycle n'est pas rompu, la génération actuelle de filles continuera d'alimenter la sous-classe de chômeurs, de travailler dans le secteur informel, d'être mal rémunérée, d'être sans terre et d'être vulnérable à l'exploitation et à la violence fondée sur le sexe. Nous devons nous attaquer aux facteurs systémiques qui créent des « laissés-pour-compte » et œuvrer à tous les niveaux afin de démanteler les inégalités systémiques qui engendrent l'exclusion économique et financière, la violence sexuelle et sexiste ainsi que la violation des principes fondamentaux des droits de l'homme.

Expériences sur le terrain :

Depuis plus de 200 ans, Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd et Sisters of Mercy ont pour vocation de venir en aide aux femmes et aux filles exposées à la marginalisation économique et sociale partout dans le monde. L'accompagnement des filles et des femmes les plus défavorisées contribue de façon significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les obstacles systémiques créés et renforcés au niveau macroéconomique ont des effets négatifs sur les filles et les femmes au niveau microéconomique, notamment dans les communautés locales.

Un cadre de protection des droits de l'homme axé sur l'être humain et disposant de ressources suffisantes ainsi que la participation réelle des filles et des femmes constituent un moyen important de susciter des changements systémiques et de créer un monde plus juste qui améliore le bien-être de tous.

Les femmes et les filles commencent à mettre sur pied des projets de fond, bien qu'historiquement, elles n'aient été associées à l'élaboration des programmes que dans le cadre de consultations purement symboliques. Pourtant, leurs expériences peuvent fournir de précieux enseignements aux gouvernements qui s'efforcent de réaliser leur intégration économique, sociale et politique.

Il existe un certain nombre d'exemples de projets dirigés par des femmes dans des contextes locaux, comme le projet « Maisha » en République démocratique du Congo ou la Good Shepherd Welcome House, à Cebu (Philippines). Ces projets tentent d'éliminer la pauvreté en l'abordant sous ses aspects multidimensionnels, dans une perspective axée sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme. Ils répondent aux besoins immédiats en ce qui a trait à l'eau, à l'alimentation, au logement, à la terre, aux frais de scolarité, aux soins médicaux, au refuge et aux conseils dans les situations de violence familiale, à la violence sexuelle et à la traite

des êtres humains. Dans le même temps, ces programmes favorisent la sensibilisation ainsi que l'octroi de connaissances et de compétences afin de lutter contre les obstacles systémiques. Les filles et les femmes qui participent à ces programmes sont l'épine dorsale de leurs communautés locales, luttant au quotidien pour vivre tout en cherchant à comprendre les injustices structurelles consolidées par des systèmes patriarcaux fondés sur la domination, le contrôle, l'appropriation et la violence exercés par le sexe masculin. Aujourd'hui, ces systèmes injustes se manifestent sous la forme de « l'accaparement des terres » à des fins industrielles ou dans le cadre de mégaprojets d'agro-industrie, d'extraction ou d'énergie, mais aussi de la violence sexiste et de l'action des entreprises qui exploitent les ressources naturelles à des fins lucratives sans se préoccuper, ou très peu, des personnes et des enjeux sociaux ou environnementaux. Voir MaishaFilm.com.

Dans un autre exemple, la lecture des témoignages rendus par les femmes victimes de la traite sur leur expérience permet de constater les effets de l'oppression sinistre et structurelle infligée aux femmes et aux filles. Une étude menée sur huit ans par Angela Reed et Marietta Latonio, qui ont travaillé avec 40 femmes philippines anciennement victimes de la traite de personnes, à Cebu, a révélé que les femmes et les filles ne sont pas soumises à des actes aléatoires de victimisation, mais subissent, dès la petite enfance, un processus de victimisation qui en fait des proies faciles pour les trafiquants.

Les récits de ces femmes confirment les circonstances dramatiques liées aux aspects multidimensionnels de la pauvreté, dévoilant mieux que n'importe quel discours théorique la réalité qui ressort de ces expériences. Ces récits traduisent en outre l'existence de multiples oppressions, notamment la discrimination fondée sur le sexe, la pauvreté, l'isolement rural, la violence familiale, l'accès limité à l'éducation et la désintégration de la famille, tout en attirant l'attention sur les violations des droits de l'homme et sur l'oppression systémique qui imprègne toute une vie. Ces récits confirment également la rareté des possibilités de travail dans l'environnement local ainsi que la difficulté à obtenir de la nourriture et des vêtements adéquats, puisque de nombreuses familles ont du mal à maintenir leurs moyens de subsistance de base. L'absence d'infrastructures publiques d'ordre économique et social, en particulier dans les zones rurales, a été mise en évidence, soulignant que le fardeau de la dette nationale qui met un frein aux investissements publics dans les infrastructures faisait peser un lourd tribut sur la population. Voir la publication « *I Have a Voice: Trafficked Women in their Own Words* ».

Un sujet de préoccupation :

La même dynamique qui pousse les entreprises et l'élite à exploiter des groupes vulnérables à des fins lucratives engendre également la violence à l'égard des filles et des femmes dans l'industrie du sexe. Le thème de l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution recouvre aussi la notion de « travail du sexe » et la promotion de la prostitution comme un « travail décent ». Cette notion est pourtant contraire à la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui de 1949. L'industrie du sexe est confortée par la très lucrative association entre l'industrie pornographique et les activités de traite d'êtres humains, qui confirme le principe de la supériorité du profit sur l'humain et celui de la domination masculine sur l'égalité des sexes, en plus de faciliter la violence physique et sexuelle à l'encontre des filles et des femmes.

Pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution, nous recommandons à la Commission de la condition de la femme de prendre les mesures suivantes :

- Renforcer la tendance à la baisse de la marginalisation économique des femmes en s'attaquant aux enjeux liés au caractère inégalitaire des progrès technologiques, aux mutations démographiques, à l'épuisement des ressources naturelles, à l'inégalité, à la dette et au modèle actuel de la croissance économique, afin que les filles et les femmes ne soient plus mises à l'écart.
- Hiérarchiser les enseignements importants tirés des témoignages apportés par les femmes et les filles sur les thèmes de la marginalisation et des abus systémiques.
- Exhorter les États Membres à allouer pleinement les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour les projets organisés localement, sur le terrain.
- Investir urgemment dans l'autonomisation économique des filles.
- Contester et démanteler les structures de pouvoir qui asservissent les femmes et les filles.
- Mettre en œuvre la recommandation n° 202 de l'Organisation internationale du Travail concernant les socles nationaux de protection et l'objectif de développement durable n° 1.2.